



*Retrouvez-nous au Salon de la Copropriété
(Paris Porte de Versailles Pavillon 6 stand A019)
Les 13 et 14 novembre 2019*



Salon de la
**COPRO
PRIÉTÉ**

13-14 NOVEMBRE 2019
PARIS PORTE DE VERSAILLES



Formations de l'ANCC au Salon de la copropriété

Porte de Versailles à Paris (Pavillon 6 Stand A019)
Place limitées sur inscription

Mercredi 13 novembre :

09h30 – 10h30 : Le Conseil syndical : instance clé de la copropriété ?
10h30 – 11h30 : Gardiens d'immeuble ou entreprise extérieure ?
11h30 – 12h30: Copropriété, ASL et union syndicale : des règles différentes
12h30 – 13h30 : Comment vérifier et baisser ses charges de copropriété ?
14h30 – 15h30 : Rénovation énergétique : quels processus techniques et juridiques
17h30 – 18h30 : Syndic bénévole et syndic professionnel
19h00 – 20h00 : La loi ELAN, ce qui change

Jeudi 14 novembre :

09h30 – 10h30 : Le compte séparé
10h30 – 11h30 : Comment vérifier les comptes en moins de 5 minutes
11h30 – 12h30 : Cahier des charges et règlement intérieur des ASL
12h30 – 13h30 : La copropriété en difficulté
14h30 – 15h30 : Travaux : Quels financements
16h30 – 17h00 : Le syndic et l'administrateur provisoire

Nos permanences en Région

✓ Bordeaux

Le 4^{ème} lundi de 14h à 16h Athénée – Place St Christoly – Salle Médoc – 33000 Bordeaux.

✓ Chambéry

Le 3^{ème} lundi à 14h à 16h Maison des associations 67 rue St François de Sales - 73000 Chambéry.

✓ Epinay sur Seine

Le 2^{ème} mardi à 18h Maison des associations 7 rue Mulot – 93800 Epinay sur Seine.

✓ Grenoble

Le 3^{ème} mardi de 14h à 16h Maison des Associations - 6 rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble.

✓ Le Mans

Le 2^{ème} jeudi de 18h à 20h Maison des Associations, rue d'Arcole salle 3, 72000 Le Mans

✓ Marseille

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 17h Cité des associations, 93 la Canebière - 13001 Marseille

✓ Rennes

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 18h Maison des associations 6 cours des Alliés - 35000 Rennes

✓ Toulouse

Le 1^{er} mardi de chaque mois à 14h Maison des associations 3 Place Guy Hersant 31031 Toulouse

✓ Nice

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois à 14h Maison des associations 50 Bld de St Roch 06000 Nice

✓ Lyon

Le 3^{ème} Lundi de chaque mois de 18h à 20h Maison des associations 28 Rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

✓ Lille

Le 2^{ème} Jeudi de chaque mois de 17h à 18h Maison des associations 74 rue Royale 59000 Lille

Permanence sans rendez-vous avec formation sur les thèmes de la dernière revue
Inscription : contact@ancc.fr

Nouvelle réforme du régime de la copropriété Ordonnance publiée le 31 oct 2019

- Retour des passerelles pour toutes les majorités
- Exclusion des immeubles autres que d'habitation ou de 2 copropriétaires
- Vote par correspondance facilité

L'ANCC propose l'ouvrage

COPROPRIÉTÉ

regroupant 5 livres sur les grands thèmes de la copropriété.

Il est mis à jour à chaque réédition !

Tarif : 50 € + 10,45 € de frais de port (collissimo).

COPROPRIÉTÉ

Collector

Gérer une copropriété



Organes et organisation
Fonctionnement
Gestion
Équipements communs
et services collectifs
Les travaux

Association nationale de la copropriété et des copropriétaires

**EXCLUSIVITÉ
ANCC**

Ma commande est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable :

Fait à

Le, /

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** » :

MODÈLES et GRILLES de lecture

Le formalisme de la copropriété est à votre portée grâce à la série de modèles et de grilles de lecture que l'ANCC a mise en place, à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires.

| | Tarif adhérent (TTC) | Tarif non adhérent (TTC) |
|---|----------------------|--------------------------|
| MODÈLES | | |
| Règlement de copropriété type* | 100 euros | 150 euros |
| Convocation en assemblée générale – pouvoir en assemblée générale* | 10 euros | 15 euros |
| Pouvoir en assemblée générale – feuille de présence Calcul des règles de majorité* | 10 euros | 15 euros |
| Procès-verbal d'assemblée générale * | 10 euros | 15 euros |
| Conseil syndical : charte de fonctionnement – compte-rendu* | 10 euros | 15 euros |
| Passage en syndicat coopératif – ordre du jour (schémas de fonctionnement) * | 10 euros | 15 euros |
| Carnet d'entretien* | 10 euros | 15 euros |
| Bordereau de remise des archives* | 10 euros | 15 euros |
| GRILLES DE LECTURE (uniquement en format papier ou pdf) | | |
| Appel de charges* | 5 euros | 7 euros |
| Injonction de payer – déclaration au greffe | 5 euros | 7 euros |
| Contrat type de syndic non professionnel* | 10 euros | 15 euros |
| Questionnaires en vue de la vente de lot(s)* | 10 euros | 15 euros |
| Annexes comptables vierges* | 10 euros | 15 euros |

*Documents relatifs à la copropriété

Je règle par chèque à l'ordre de l'ANCC

Je règle par virement

(l'adresse quand même le bulletin de commande et j'indique sur le virement mon nom et prénom).

Adressez votre commande par voie postale à notre siège : 5, rue Hirmin Gémier - 75019 Paris, Ou par courriel à contact@ancc.fr.

Nota : les frais d'attachement seront facturés en plus au coût réel.

ETABLISSEMENT GUICHET N° COMPTE CLE RIB
20041 01012 37351392033 13

IBAN -
Identifiant international de compte
International Bank Account Number
BIC -
Identifiant international
de l'établissement
Bank Identifier Code

FR20 2004 1010 1207 3913 9203 313 9551FRPP3CE

Titulaire du Compte - Account Owner

ANCC
5 RUE HIRMIN GEMIER
75019
PARIS

ORLÈANS LA NCC CENTRE FINANCIER
1 RUE EDUARD BELLET
LA SOURCE
45014 LA SOURCE CEDEX